

Localisation : 35 Référence : IA35000295
Aire d'étude : Dinard
Commune : DINARD (quartier de:la plage de l'Ecluse)
Adresse : 4 rue Coppinger
Titre courant : **maison dite château des Deux Rives.**
Dénomination : maison
Destinations : immeuble à appartements
Appellation et titre : dite château des Deux Rives

Cartographie : Lambert1 0276910 1113390

Cadastre : 1982 H 340, 343, 352, 432, 433, 434, 439, 440, 441, 442, 443, 444

Statut juridique : propriété privée

Élément remarquable : mur de soutènement

Dossier de Recensement du patrimoine balnéaire établi en 1996, 1997 par Orain Véronique

© Inventaire général, 1996

HISTORIQUE

Datation : 4e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle. 1er quart 20e siècle. 1878, 1907, 1925 (daté par source) .

Auteur(s) :

Liège E. (architecte), Neerman (architecte), Aillerie René (architecte)
(attribution par source).

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre : commanditaire Rochaid Dahdah Joseph

Commentaire : Maison construite en 1878 pour le comte libanais Joseph Rochaid Dahdah, promoteur de la station balnéaire de Dinard. L'architecte serait selon certaines sources M. Liège de Saint-Servan. Lors du percement de la porte d'Emeraude vers 1910, la corniche est refaite ainsi que les communs et une partie du logis par l'architecte Neerman qui "castellise" l'ensemble par l'ajout de créneaux décoratifs. Le château est vendu après la grande guerre au comte de La Rochefoucaud et à la comtesse, née Simone Darblay, qui donnent à la demeure sa silhouette actuelle. En 1925, René Aillerie, architecte de la ville de Dinard, ajoute un étage de comble et modifie l'aspect extérieur du logis par l'ajout de pignons découverts masquant ainsi l'ancienne tour d'escalier située sur la façade antérieure sur jardin. Agrandissement également à la même époque du salon par un bow-window et construction d'écuries et remise. Le parc a été divisé en plusieurs lots en 1957, la chapelle transformée et les serres n'ont pas été conservées.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES : cour; parc; chapelle; écurie; remise; serre

Localisation : 35 - DINARD

Réf. : IA35000295

Adresse : 4 rue Coppinger

Titre courant : maison dite château des Deux Rives.

Dénomination : maison

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite; moellon;

Couverture : ardoise; verre en couverture

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 3 étages de soubassement; 1 étage carré; 2 étages de comble

ELEVATIONS : élévation ordonnancée

COUVERTURE : toit à longs pans; noue; pignon découvert; croupe; terrasse; verrière

DISTRIBUTION : escalier dans-oeuvre; escalier tournant à retours avec jour

DECOR

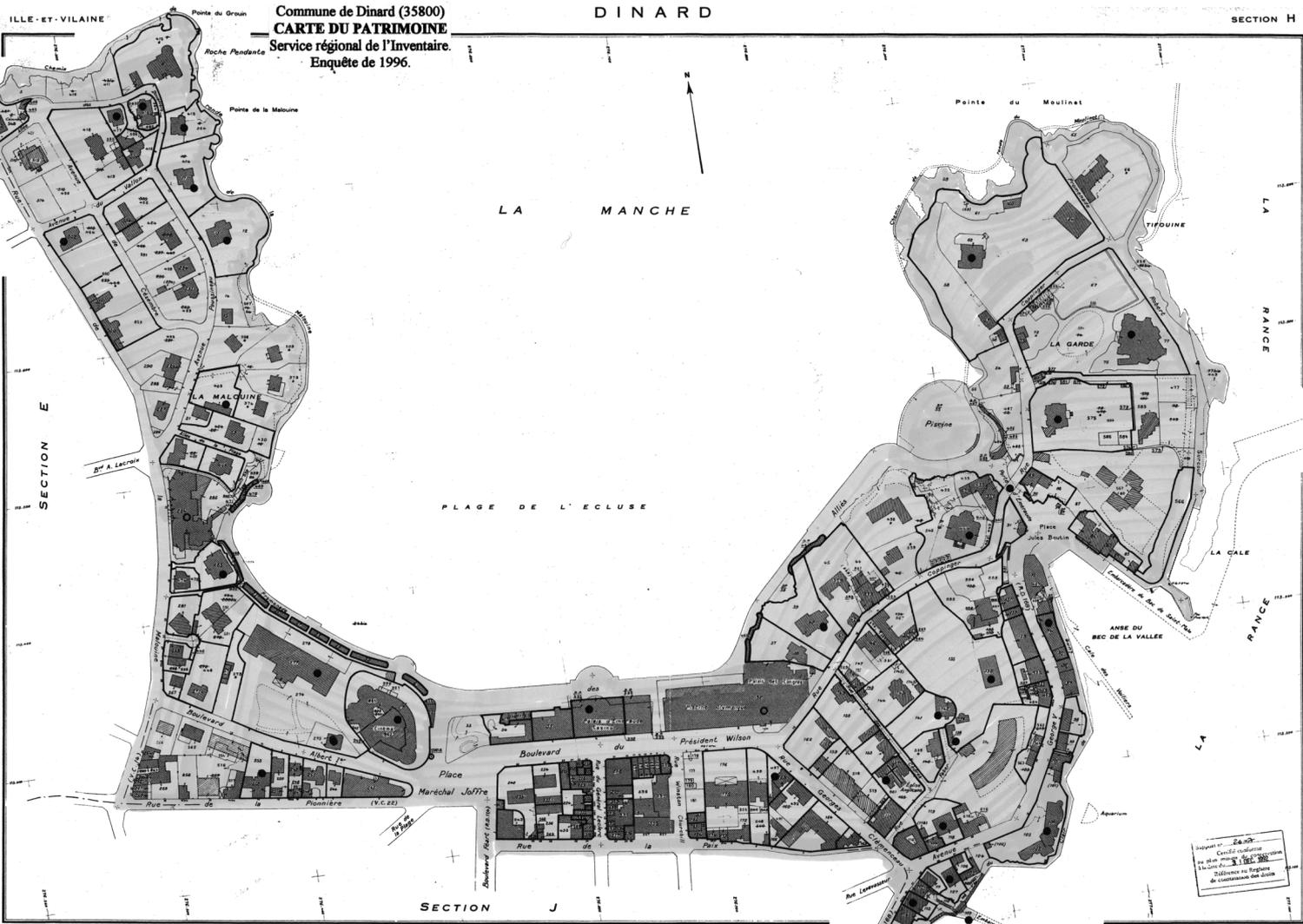
Technique : sculpture

Représentation : volute

sujet : volute, support : consoles des balcons

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Situation privilégiée de la villa, construite sur un promontoire avec vue sur la Rance, la ville historique de Saint-Malo et la plage de l'Ecluse à Dinard. Le logis de grandes dimensions comporte 5 travées en façade antérieure, chaque niveau est séparé par un bandeau horizontal, la toiture imposante abrite deux étages de comble. Le hall d'entrée est éclairé de bas en haut par une verrière. Les communs situés en contrebas ont été aménagés dans les étages de soubassement qui donnent sur la porte d'Emeraude et sur la promenade des Alliés.



Enquête thématique sur le patrimoine balnéaire entre 1840 et 1940. (Auld Y. CARPENTER / Numd 01350096 / Datd 07 0901)

Z.P.P.A.U.P.

Edifice sélectionné ●

Edifice détruit sélectionné ○

Support n° 24-02
Credito culturale
no 100 n° 100
L. n° 100 n° 100
Dati n° 100 n° 100
De costruzione 100 100

Fuente renovada para 1957
1982 - 4ª edición
35 0 093 DINARD H

DOCUMENTATION

Archives

A.D. Ille-et-Vilaine: série 3P817b.

Documents Figurés

Plan du sous-sol et rez-de-jardin, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre, [1957 ?] (A.privées).

Plan du rez-de-chaussée, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre [1957 ?] (A.privées).

Plan du 1^{er} étage, lot n°13, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre, [1957 ?] (A.privées).

Plan du 2^{ème} étage, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre, [1957 ?] (A.privées).

4744 - DINARD - Les Deux-Rives. Au loin, Cézembre, carte postale, Germain Fils Aîné photographe, (s.d.), (A.P. : H. Fermin).

DINARD – ENTRÉE DE DINARD, VUE DE LA CALE, (1^{er} état du bâtiment, vue sur mer), carte postale, (s.d.), (A.P. : H. Fermin).

Les Deux Rives – (1^{er} état du bâtiment sur mer), photo M. Fournier, Dinard 1890, (A.P. : M. Fournier).

670. DINARD – Les deux Rives, (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, (s.d.), (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

4887 - DINARD - La Villa "Les Deux - Rives", (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, G.F. photographe, (s.d.), (A. P. : H. Fermin).

45 - DINARD - La Cale, la Porte d'Emeraude, (3^{ème} état, reconstruction partielle), carte postale, L.L. Photographe, [vers 1925], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

Vue générale prise de la corniche des Deux Rives, carte postale, [après 1925], (A. Musée de Bretagne : 75-22-51).

Bibliographie

FERMIN, Henri. **Le comte Rochaid Dahdah promoteur de Dinard**. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, tome C, 1997. p. 231 à 272.

La Côte d'Emeraude 23-24/3/1907.

Dinard mon pays, pâques 1930.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I Plan de situation. Extrait du plan cadastral de 1982, section H, n°s 339, 352, 432 à 434, 439 à 444, 498, 1/1000e.

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

Doc. 1	Plan du sous-sol et rez-de-jardin, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre [1957 ?] (A. privées).	Photocopie réduite.
Doc. 2	Plan du rez-de-chaussée, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre [1957 ?] (A. privées).	
Doc. 3	Plan du 1 ^{er} étage, lot n°13, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre [1957 ?] (A. privées).	Photocopie réduite.
Doc. 4	Plan du 2 ^{ème} étage, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre, [1957 ?] (A. privées).	Photocopie réduite.
Doc. 5	Les Deux Rives – (1 ^{er} état du bâtiment sur mer), photo M.Fournier, 1890 (A.P. : M. Fournier)	94 35 0185 X
Doc. 5 bis	Les Deux Rives – (1 ^{er} état du bâtiment sur mer), photo M.Fournier, 1890 (A.P. : M. Fournier)	94 35 0185 X
Doc. 6	4744 - DINARD - Les Deux-Rives. Au loin, Cézembre, carte postale, Germain Fils Aîné photographe, (s.d.), (A.P. : H. Fermin).	Photocopie.
Doc. 7	DINARD – ENTRÉE DE DINARD, VUE DE LA CALE, (1 ^{er} état du bâtiment, vue sur mer), carte postale, (s.d.), (A.P. : H. Fermin).	Photocopie.
Doc. 8	670. DINARD – Les deux Rives, (2 ^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, (s.d.), (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi)	96 35 0285 X
Doc. 8 bis	670. DINARD – Les deux Rives, (2 ^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, (s.d.), (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi)	96 35 0285 X
Doc. 9	4887 - DINARD - La Villa "Les Deux - Rives", (2 ^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, G.F. photographe, (s.d.) (A. P. : H. Fermin).	95 35 0911 X
Doc. 9 bis	4887 - DINARD - La Villa "Les Deux - Rives", (2 ^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, G.F. photographe, (s.d.) (A. P. : H. Fermin).	95 35 0911 X
Doc. 10	45 - DINARD - La Cale, la Porte d'Emeraude, (3 ^{ème} état , reconstruction partielle), carte postale, L.L. Photographe, [vers 1925], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).	96 35 0312 X
Doc. 10bis	45 - DINARD - La Cale, la Porte d'Emeraude, (3 ^{ème} état , reconstruction partielle), carte postale, L.L. Photographe, [vers 1925], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).	96 35 0312 X
Doc. 11	Vue générale prise de la corniche des Deux Rives, carte postale, [après 1925], (A. Musée de Bretagne : 75-22-51).	Photocopie
Fig. 1	Vue d'ensemble prise du front de mer	93 35 1001 X
Fig. 2	Vue générale nord-est	97 35 0313 X
Fig. 3	Vue générale de la façade postérieure nord et de la façade latérale est du logis	93 35 1015 X

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

Fig. 4	Vue rapprochée de la façade postérieure nord et de la façade latérale est du logis	95 35 0841 X
Fig. 5	Vue de la façade antérieure sur jardin	93 35 1004 X
Fig. 5 bis	Vue de la façade antérieure sur jardin	93 35 1004 X
Fig. 6	Façade antérieure sud détail balcon	93 35 1003 X

ANNEXE

LA CORNICHE DES DEUX RIVES

1886

Guide SIMONS, 1886

Le château des Deux Rives appartenant à M. Le comte Rochaid Dadhdah, construit au point le plus pittoresque de la pointe de Dinard, là où, étranglée entre une petite plage annexe de la plage de Dinard et le Bec de la Vallée, elle forme un isthme étroit et très élevé. Le château des Deux-Rives est une des plus belles habitations de Dinard : son hall, d'une architecture élégante et grandiose avec son magnifique escalier de chêne à double évolution, est une petite merveille. Haut perché sur l'isthme, entre la rivière et la mer, le château des Deux Rives a de tous côtés, de toutes ses fenêtres, de ses terrasses, des vues magnifiques et variées ; d'un côté, au Sud et à l'Est, on découvre l'entrée de la rivière avec ses belles collines vertes et ombragées de sa rive droite, Saint-Servan et la cité, Saint-Malo, son port, ses rochers ; de l'autre côté, au Nord et à l'Ouest, la plage de Dinard avec ses bains... Le château est entouré d'un parc orné de forts beaux arbres, de magnifiques corbeilles de fleurs, de plantes remarquables, de sources d'eau vive, les seules que l'on trouve à Dinard. Une belle chapelle a été édifiée à l'une des extrémité du parc, où l'on remarque aussi de vastes serres.

L'article se poursuit par une présentation intéressante de Rochaid Dahdah et de son activité à Dinard.

1906

La côte d'Emeraude 27, 28 janvier 1906

Article du Capitaine Poussineau, conseiller municipal dinardiste

Mention du projet de corniche qui fait Dinard plus coquette, plus hospitalière...

La côte d'Emeraude, 12, 13 mai 1906

Mercredi dernier, dépôt des éléments de l'enquête à la mairie.

M. Brugaro, conseiller d'arrondissement et maire de Pleurtuit : commissaire enquêteur.

Apparente pression contre le projet.

Nécessité de modifier le plan présenté : « *Au lieu d'aboutir en perpendiculaire au boulevard de l'Ecluse, avec un mur abrupt, utilisez le terrain communal, et supprimant le dit mur, arrivez en pente douce avec une emprise suffisamment en dehors de la plage pour présenter un motif d'ensemble avec l'escalier en encorbellement que va faire édifier le Casino.* ».

La côte d'Emeraude, 12, 13 mai 1906

Compte rendu du Conseil Municipal

Nécessaire modification du projet : résultat de l'enquête.

Faire déboucher la digue près du Casino dans la partie basse du boulevard, ce qui permettrait de diminuer de plus de quatre mètres la hauteur de la maçonnerie à édifier sur la plage.

Le parapet serait en même temps remplacé par une grille ou une balustrade ajourée et grâce à quelques voûtes en décharge l'aspect général de la digue cesserait d'évoquer la sinistre pensée d'un mur de prison.

La côte d'Emeraude, 26, 27 mai 1906

La corniche doit se flaire à flanc de coteau, mais nécessaire autorisation des deux propriétaires des terrains, mais ils y sont opposés.

La côte d'Emeraude, 26, 27 mai 1906

Lettre de la mairie à MM Massion, Dufiocq et Lesage après résultat de l'enquête.

soumission du nouveau plan à M. Horel de la Noé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et de M.

Corbeau, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à Rennes.

LA CORNICHE DES DEUX RIVES (suite)

1907

La côte d'Emeraude, 09, 10 février 1907

... Ah ça, quand allons nous en finir avec cette question de la digue ?

... manque d'accord entre la Commission des travaux et les indications fournies par ingénieur des Ponts et Chaussées des Côtes du Nord.

Pour projet de corniche, appel aux lumières de M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des Côtes du Nord, M. Harel de la Noé

Etablissement de données par lui afin d'établir un plan

Plan jugé impropre par la Commission des travaux à Dinard

Opinion soumise au Conseil à venir

Signé Rochebrune.

La côte d'Emeraude, 02, 03 mars 1907

Rien de décidé. Attente des pourparlers engagés entre la ville et M. Matien...

La fameuse digue boulevard a tout simplement l'air de se transformer en chemin de ronde.

Quant au projet Neerman, on le refond complètement, et pour le projet Harel de la Noé, on a toujours l'air de l'ignorer.

La côte d'Emeraude, 23, 24 mars 1907

Commission des travaux réunie jeudi dernier à la mairie pour trancher définitivement l'intéressante question de la digue ou corniche des Deux Rives

M. Massion, parle en son nom et celui de M. Duloch, absent, : refus de se prêter au projet tel que le conçoit le Conseil.

Seule concession prête à faire : qu'un chemin de ronde (pour piétons) passa, chez lui le plus près possible du plein de mars à condition que le chemin partant du boulevard de l'Ecluse rejoignit la cale en tournant autour de la pointe Mortemart et rejoignant la promenade du Moulinet et deuxièmement, qu'une promenade semblable fut créée tout autour de la pointe de la Malouine jusqu'à l'embranchement des Marettes et troisièmement, qu'en aucun cas, il n'y eut percement de tunnel. Cette proposition mise aux voix est repoussée à l'unanimité

Parole à M. Neerman, exposé des deux plans techniques en présence

A la suite d'un échange de vues avec M. Harel de la Noé, l'établissement d'une digue en ciment armé avait paru possible et économique...

L'honorable architecte (Neerman) expose à la Commission des travaux qu'il a pu voir de M. Harel de la Noé, étudier dans ses bureaux les divers éléments du projet de son ingénieur et qu'à la suite d'un échange de vues techniques, M. Harel de la Noé a lui même reconnu, pour une partie de l'ensemble la plus exposée à la pression directe du flot l'impraticabilité de l'idée qu'il avait tout d'abord émise.

De plus, et les membres du Bureau le reconnaissent, la pensée de trouver une économie dans le projet doit être écartée, en raison d'un prix de base erroné, qui a été prévu pour le placement des pilastres, prix différemment sensible de celui qui serait atteint dans la réalité...

M. Neerman présente donc deux projets, l'un mixte comportant dans la partie possible, l'application des pilastres en ciment armé, l'autre unifié comportant le plan d'une digue pleine de raccords sur les rochers partout où le terrain le permet. Les deux projets sont mis aux voix. Le premier est écarté, le mélange de maçonnerie pleine et d'arches en ciment armé n'est pas heureux, de plus, l'entretien d'avenir serait onéreux. Le second projet, celui de M. Neerman, est adopté à l'unanimité...

Un seul inconvénient subsiste, contre lequel à tout prix il faut réagir: l'empiétement de la base de la digue sur la plage. Cet empiétement serait évité si les propriétaires riverains consentaient au passage de la digue sur leur partie de rochers, au dessus du plein de mars.

Il y a en effet, au bas de la propriété de M. Dufloch, en particulier une pointe que le projet contourne et qui oblige d'empiéter sur la plage à son raccordement. Devant le refus formel de ces messieurs, une seule ressource subsiste : l'expropriation.

LA CORNICHE DES DEUX RIVES (suite)

Le projet a pour Dinard une importance telle que rien ne doit être négligé pour le faire aboutir dans les conditions les meilleures.

La Commission se rallie à cette opinion et la demande d'expropriation est votée à l'unanimité.

Donc, résumé de la question :

Le projet de digue pleine, élaboré par M. Neerman à la suite d'importantes modifications imposées par le Conseil municipal est adopté.

Il respecte en son ensemble le dessin des rochers, prévoit en divers endroits des effets de verrues, plantations destinées à masquer la maçonnerie et à l'endroit de son raccordement avec le terrain municipal et le boulevard de l'Ecluse, ne prend plus de la plage qu'une infime partie, à la suite d'une modification consécutive à l'expropriation touchant tous les riverains.

La côte d'Emeraude, 04, 05 mai 1907

Ne serait t'il pas possible pour la commune de rendre productive au lieu de coûteuse, l'idée de la corniche ?... On utiliserait le terrain Frangeul en le vendant ou le louant avec promesse de vente à une société ou un particulier qui sur l'emplacement et en sous-sol (puisque le terrain est grevé par des droits de vue) établirait un concert promenade avec scènes de théâtre où s'exhiberaient des attractions de toutes sortes, guignols d'enfants, tableaux vivants...

Le dessus serait aménagé en terrasse de bar ou terre plein public. Il est incontestable qu'il y aurait là après une mise au point nécessaire, les éléments d'un réel attrait pour les baigneurs en même temps que la possibilité pour la commune de retrouver bien aisément une partie des débours qu'elle a du faire et à quel taux ! ... pour ce terrain, ce qui du coup diminuerait sensiblement le prix de revient de la corniche...
Signé A.P.

1930

Dinard mon pays, pâques 1930

Vous avez parfaitement résolu le problème que je vous avais à l'origine proposé : construire sur la rive gauche de la Rance, face à Saint-Malo, l'habitation d'un grand armateur de l'époque de Louis XIV, pour qui les ingénieurs militaires du maréchal de Vauban construisaient en même temps une de ces maisons dont, à l'heure actuelle, la renommée est mondialement connue. (Comte E. de la Rochefoucault, à l'architecte Aillerie).

Vous avez fait là une très belle reconstitution historique qui fait grandement honneur à votre talent. Ce château des « Deux-Rives » s'harmonisant à merveille avec la digue et les vieux remparts de Saint-Malo, commande la mer et la baie avec une légitime fierté. (André de Fouquières à l'architecte).

LA CORNICHE DES DEUX RIVES (suite)

1997

FERMIN, Henri. **Le comte Rochaid Dahdah promoteur de Dinard.** *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, tome C, 1997.p.231 à 272

Le château des Deux Rives sera terminé en 1878 et le comte l'habitera avec son épouse dès 1879 comme en témoigne son papier à lettres, sur le courrier du 16 juin 1879 adressé au préfet, concernant le classement du boulevard de la vallée.

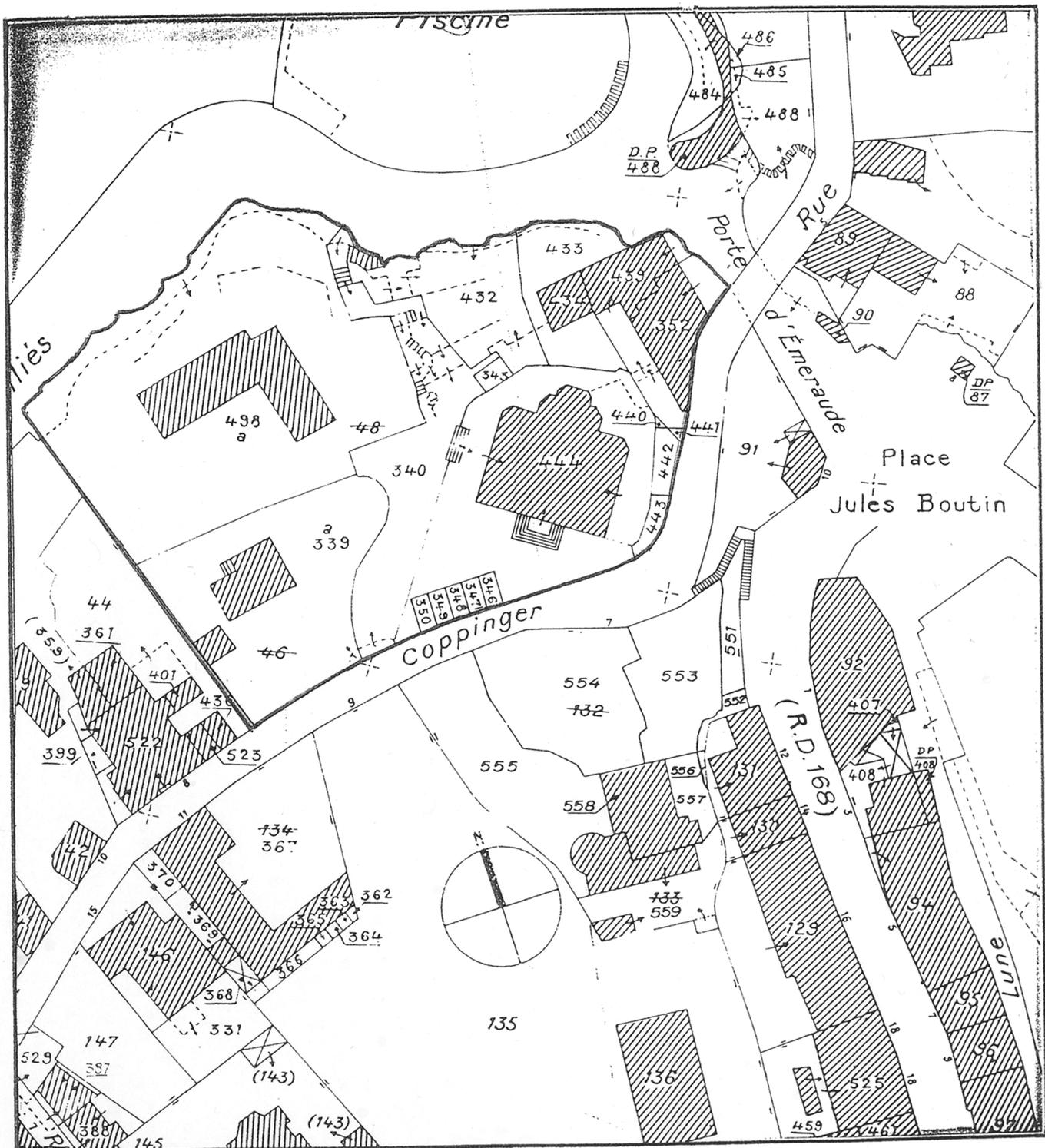
Cette propriété fut sans doute le couronnement des importantes constructions de la station balnéaire. Il se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Le jardin était immense avec une vue des plus belles de Dinard.

Au rez-de-chaussée se trouvait la cuisine et l'office ainsi qu'un caveau à vin et une haute cuisine. Il s'y trouvait également une importante bibliothèque, un vestibule, une salle de billard, un grand et petit salon, une imposante salle à manger, un deuxième office et une cave.

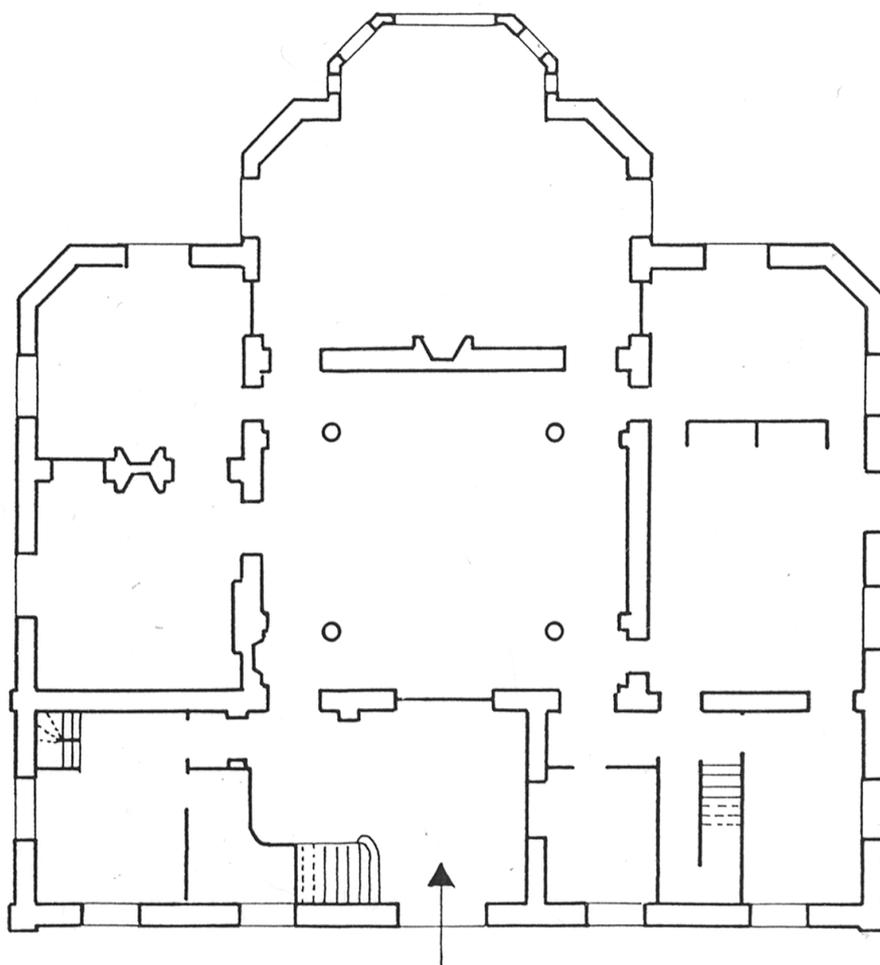
Au premier étage se trouvait la chambre du sud-est avec vue sur Saint-Malo, la chambre du sud-ouest d'où l'on découvrait la plage de l'Ecluse et la Malouine. A cet étage se trouvaient la bibliothèque du comte, une salle de bains, la chambre du comte, la chambre au-dessus du petit salon et un vestibule.

Le second étage se composait d'un vestibule, de quatre grandes chambres, d'une autre plus petite et d'une lingerie. Près de cette imposante villa on avait construit des écuries et des remises. Dans le jardin se trouvait la chapelle ainsi que deux serres. Une statue de la vierge se trouvait à cette époque dans le jardin.

Pl. I Plan de situation. Extrait du plan cadastral de 1982, section H, n°339, 352, 432 à 434, 439 à 444, 498, 1/1000e.



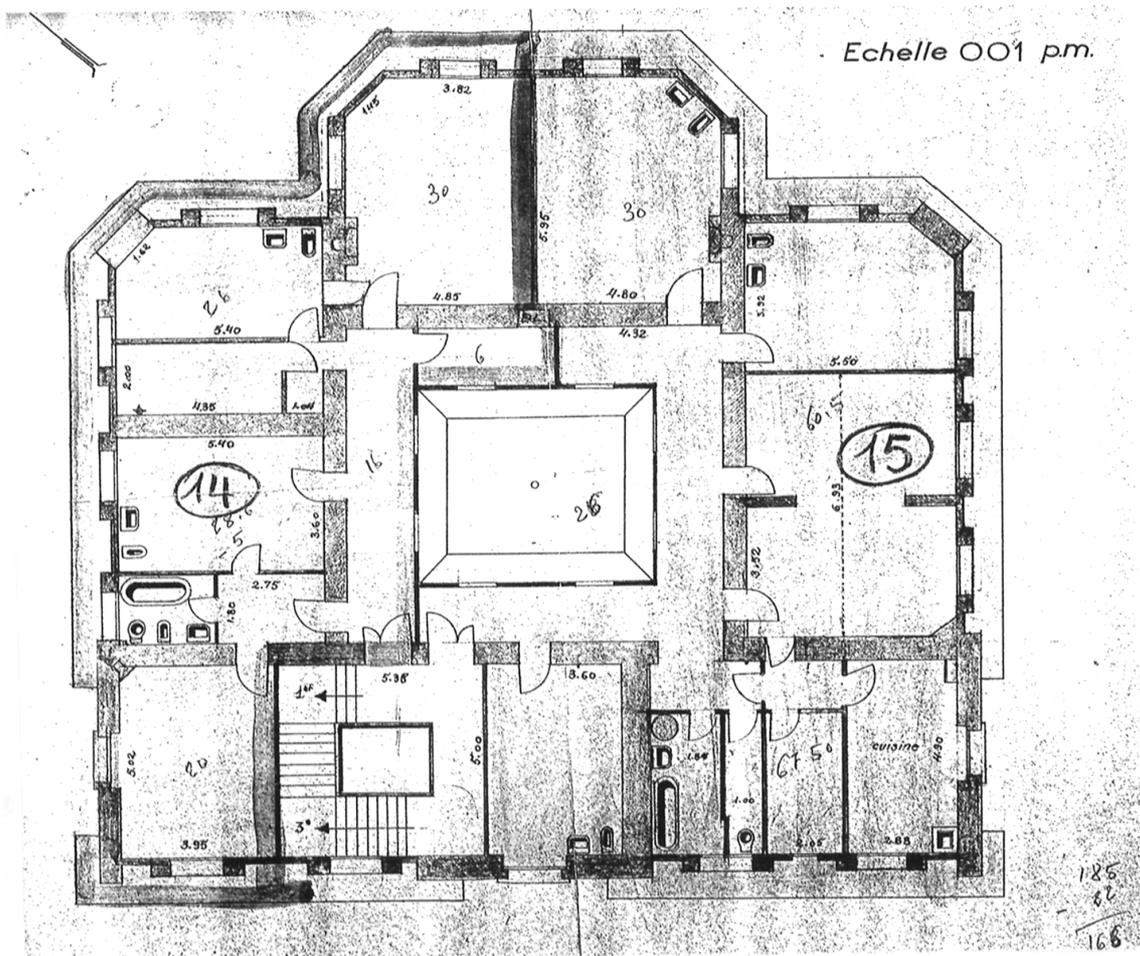
Doc. 2 Plan du rez-de-chaussée, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre [1957 ?] (A. privées).



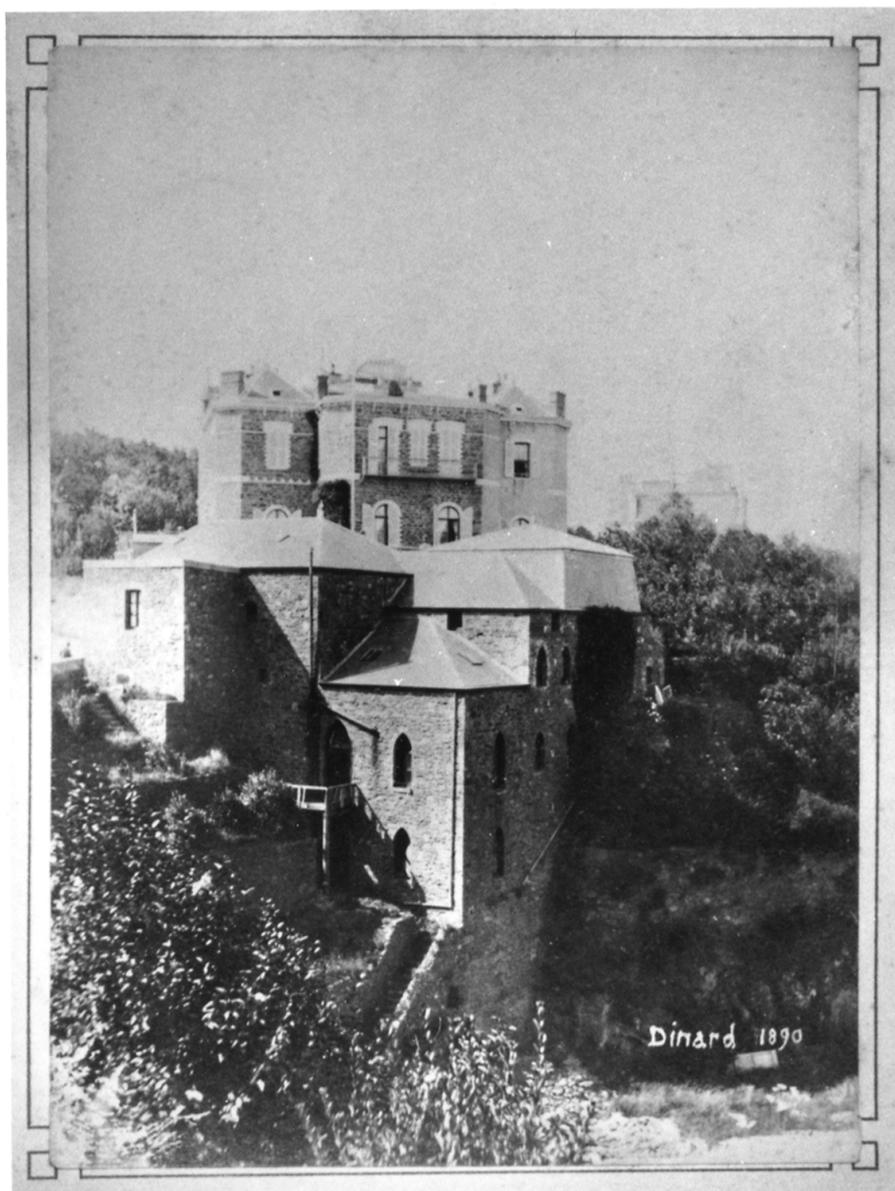
Rez-de-chaussée

Doc. 4 Plan du 2^{ème} étage, d'après le relevé de R. Blanchard, géomètre, [1957 ?] (A. privées).

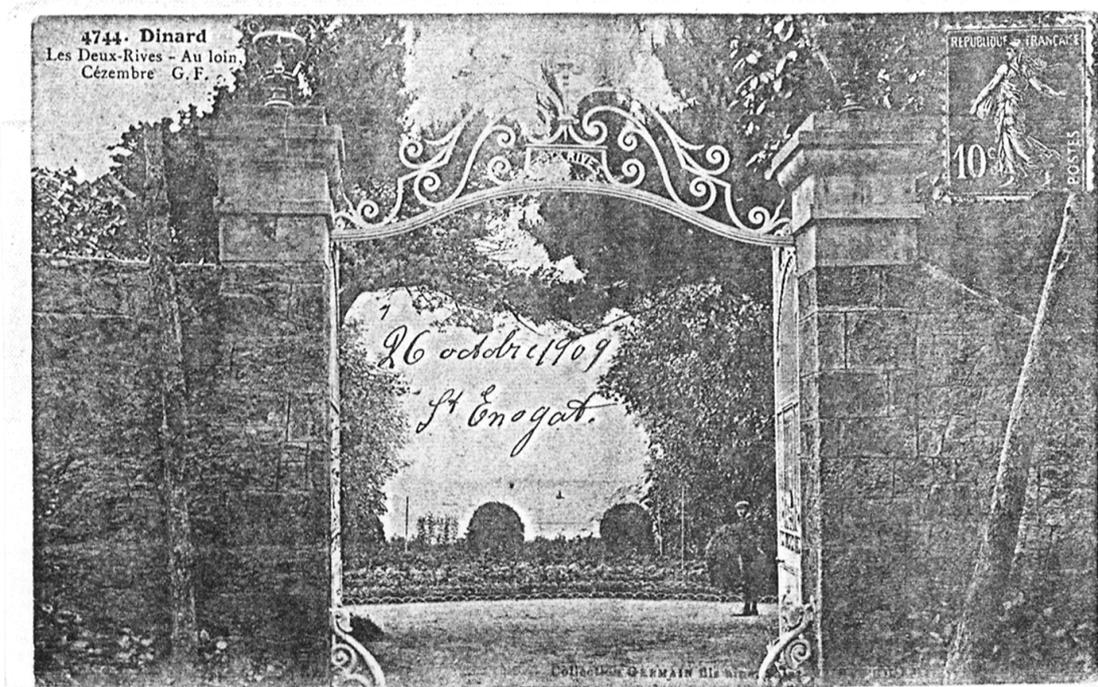
Photocopie réduite.



Doc. 5 Les Deux Rives – (1^{er} état du bâtiment sur mer), photo M. Fournier, Dinard 1890, (A.P. : M. Fournier). Repro. Inv. G. Artur 94 35 0185 X

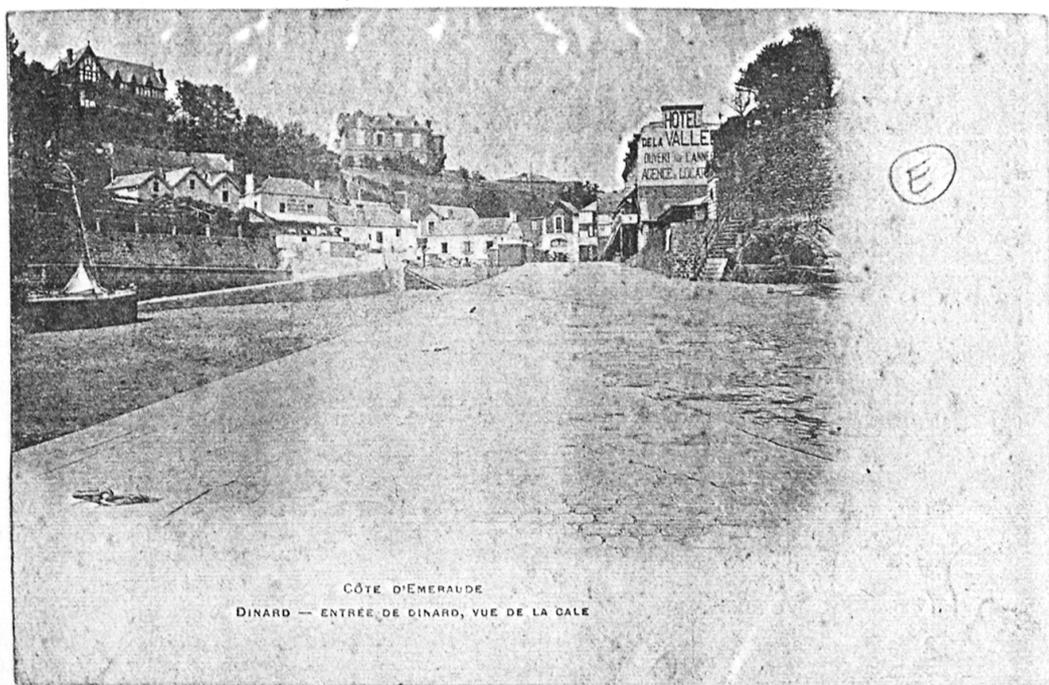


- Doc. 6 4744 – DINARD – Les Deux-Rives. Au loin, Cézembre, carte postale, GERMAIN Fils Aîné photographe, [s.d.] (A.P. : H. Fermin). Photocopie

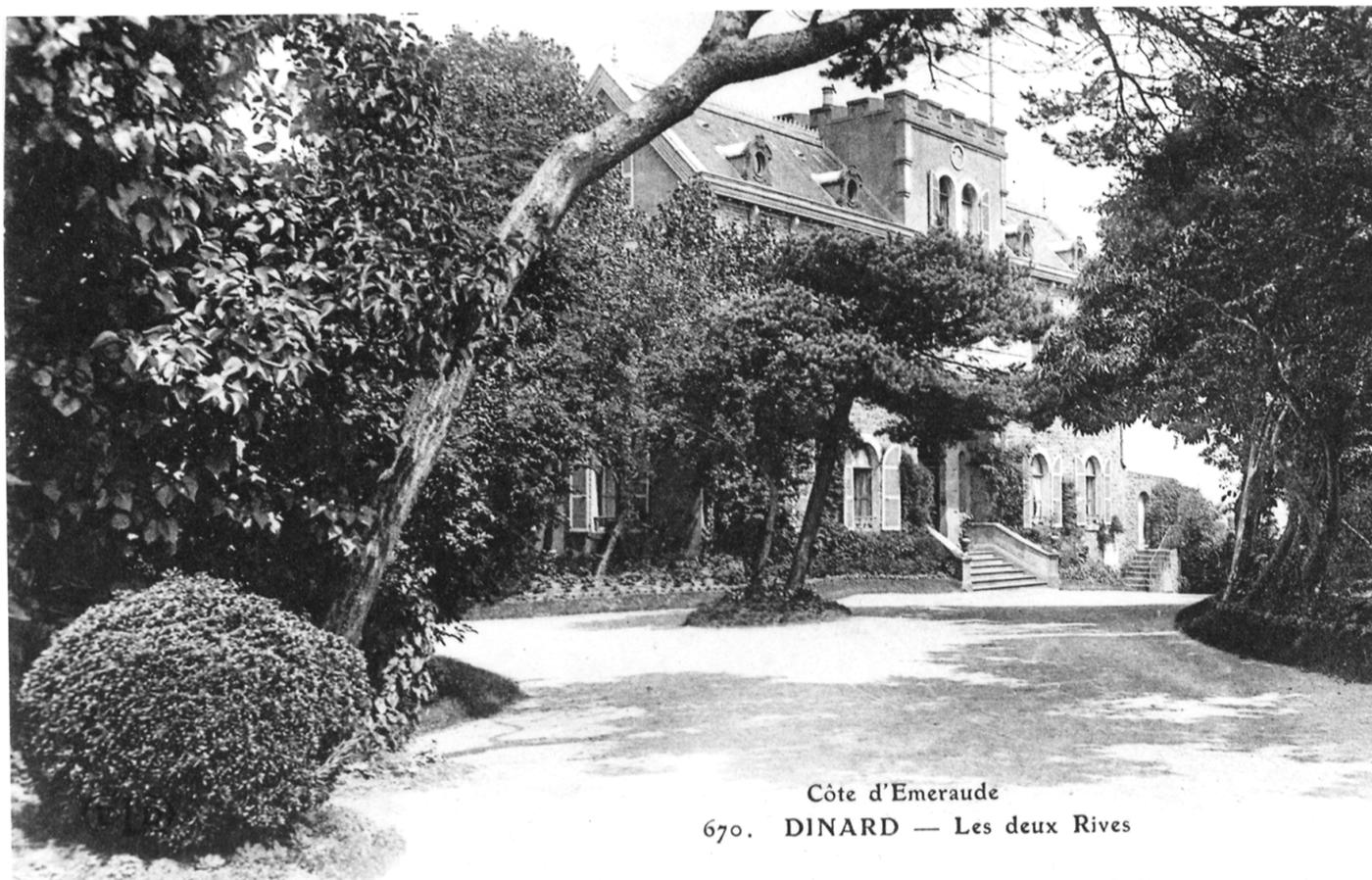


Doc. 7 DINARD – ENTRÉE DE DINARD, VUE DE LA CALE, carte postale, (A.P. : H. Fermin).

Photocopie



Doc. 8 670. DINARD – Les deux Rives, (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, (s.d.), (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi). Repro. Inv. G. Artur
96 35 0285 X



Côte d'Emeraude
670. DINARD — Les deux Rives

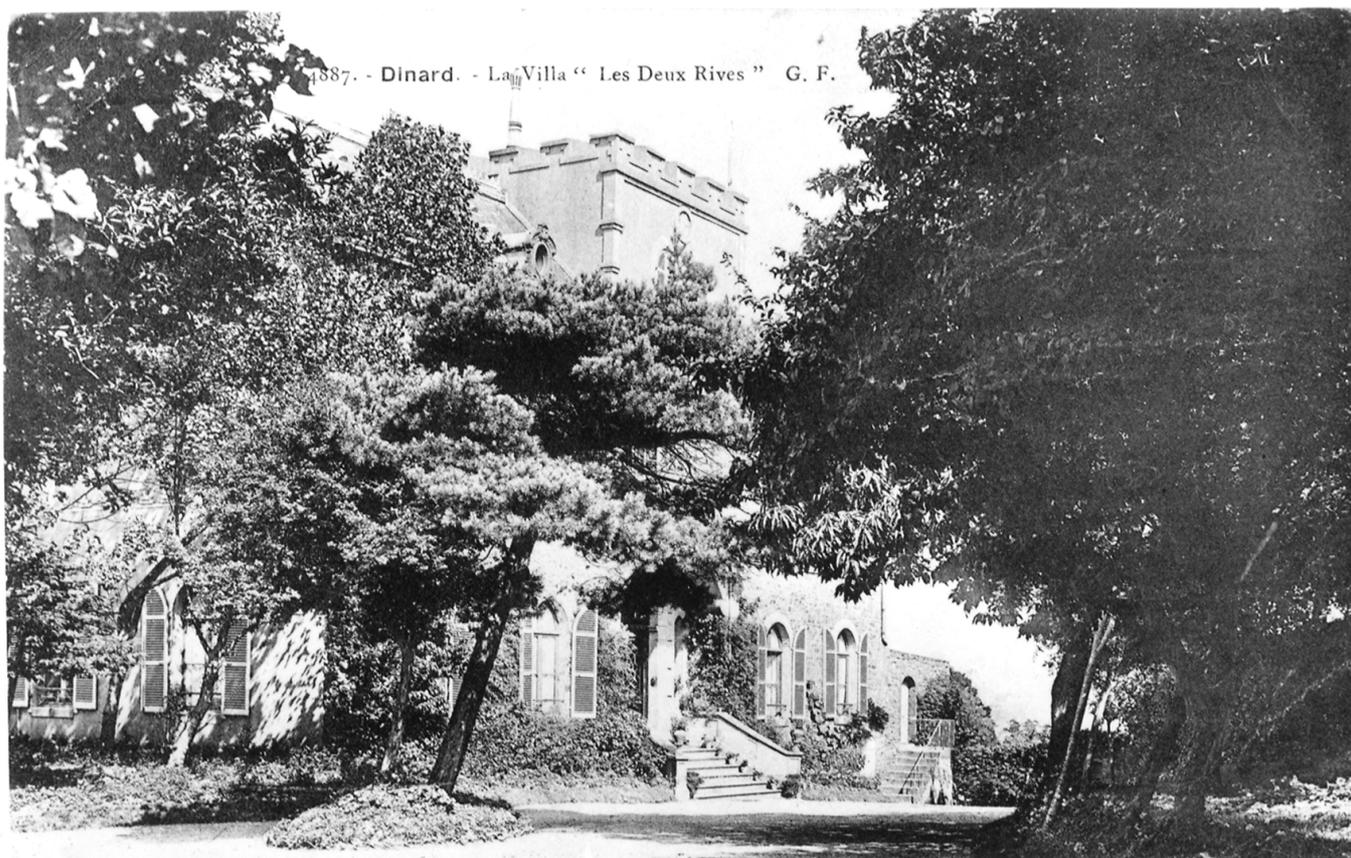
Doc. 8bis 670. DINARD – Les deux Rives, (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, (s.d.), (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

Repro. Inv. G. Artur
96 35 0285 X



Côte d'Emeraude
670. DINARD — Les deux Rives

Doc. 9 4887 - DINARD - La Villa "Les Deux - Rives", (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, G.F. photographe, (s.d.) (A. P. : H. Fermin). Repro. Inv. G. Artur
95 35 0911 X

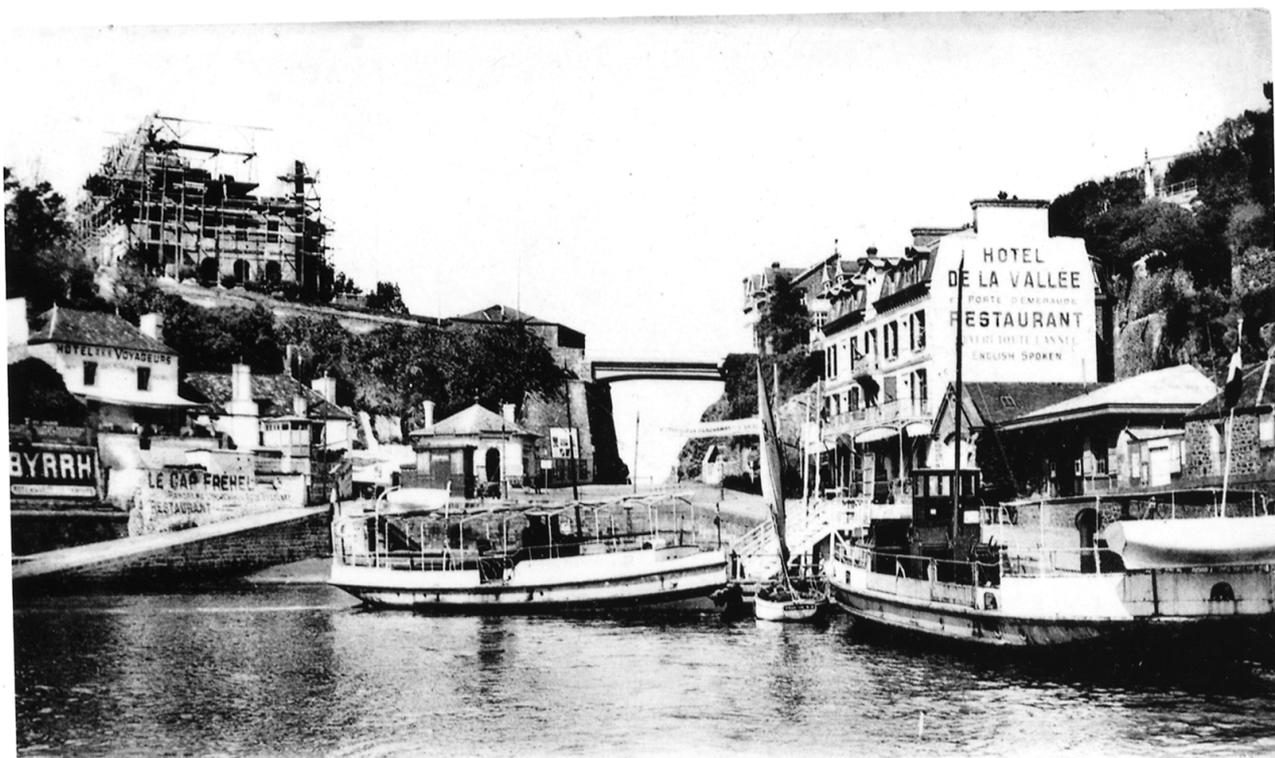


Doc. 9bis 4887 - DINARD - La Villa "Les Deux - Rives", (2^{ème} état, vue sur le jardin), carte postale, G.F. photographe, (s.d.) (A. P. : H. Fermin). Repro. Inv. G. Artur
95 35 0911 X



Doc. 10 45 - DINARD - La Cale, la Porte d'Emeraude, (3^{ème} état ,
reconstruction partielle), carte postale, L.L. Photographe, [vers
1925], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

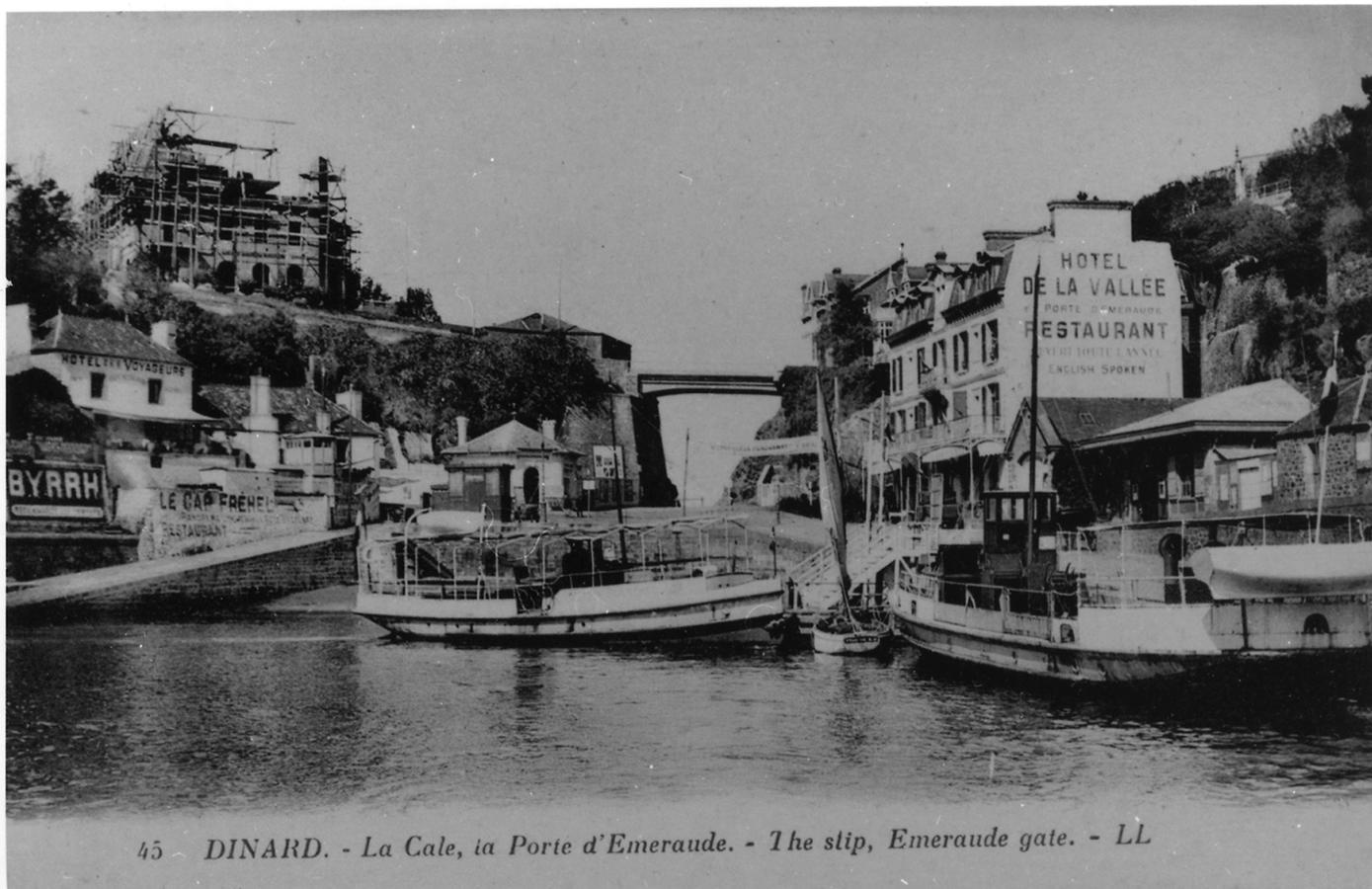
Repro. Inv. G. Artur
96 35 0312 X



45 DINARD. - La Cale, la Porte d'Emeraude. - The slip, Emeraude gate. - LL

Doc. 10bis 45 - DINARD - La Cale, la Porte d'Emeraude, (3^{ème} état ,
reconstruction partielle), carte postale, L.L. Photographe, [vers
1925], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

Repro. Inv. G. Artur
96 35 0312 X



45 - DINARD. - La Cale, la Porte d'Emeraude. - The slip, Emerald gate. - LL

Doc. 11 Vue générale prise de la corniche des Deux Rives, carte postale,
[après 1925], (A. Musée de Bretagne : 75-22-51).

Photocopie

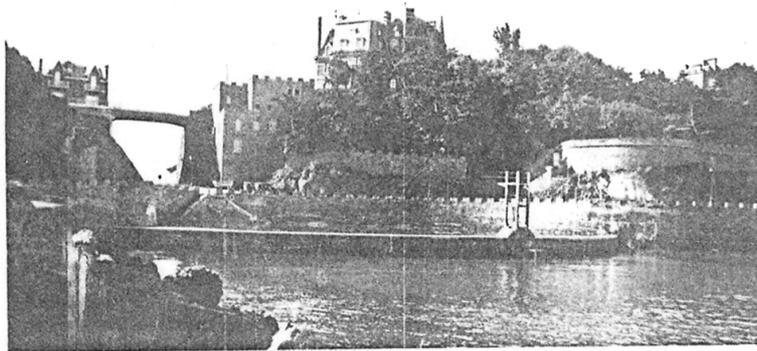


Fig. 1 Vue d'ensemble prise du front de mer.

Phot. Inv. G. Artur
93 35 1001 X



Fig. 2 Vue générale nord-est.

Phot. Inv. G. Artur
97 35 0313 X

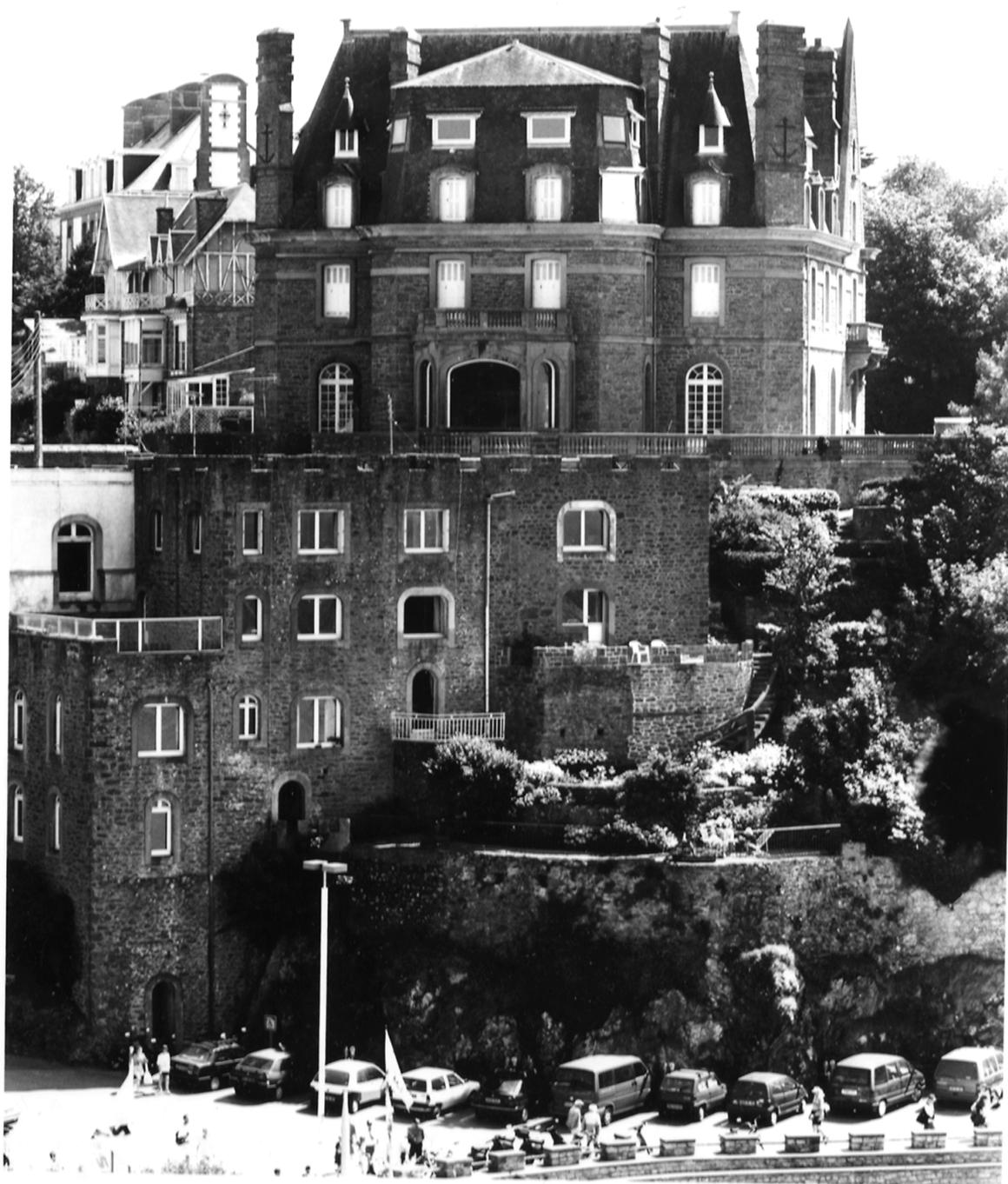


Fig. 3

Vue générale de la façade postérieure nord et de la façade latérale est du logis. Phot. Inv. G. Artur
93 35 1015 X



Fig. 4 Vue rapprochée de la façade postérieure nord et de la façade latérale est du logis.

Phot. Inv. G. Artur
95 35 0841 X



Fig. 5 Vue de la façade antérieure sur jardin.

Phot. Inv. G. Artur
93 35 1004 X



Fig. 5 bis Vue de la façade antérieure sur jardin.

Phot. Inv. G. Artur
93 35 1004 X



Fig. 6 Vue de la façade antérieure sud détail balcon.

Phot. Inv. G. Artur
93 35 1003 X

